

LA PRESIDENTE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date et Lieu : 18 février 2025 au siège du CCM-Côte d'Ivoire

Heure de début : 9 h 41 min

Heure de Fin : 12 h 59 min

Présence : 33 Personnes

Président de Séance : Dr. ADJAFI Danielle

Quorum : 20 / 25

Nombre de Personnes du Secteur Public	:	05
Nombre de Personnes du Secteur Privé	:	02
Nombre de Personnes de la Société Civile	:	08
Nombre de Personnes des Populations Clés	:	01
Partenaires Bilatéraux / Multilatéraux	:	04
Nombre de Personne des PR	:	00
Equipe Pays du Fonds Mondial	:	00
LFA	:	00
Personnel Secrétariat Permanent CCM-CI	:	11
Membres du Comité de Suivi Stratégique	:	00
Autres membres du CCM-CI (suppléants - Invités-Observateurs) :		02

Préambule :

L'Assemblée Générale ordinaire du 18 février 2025 a débuté par les salutations de Mme la Présidente du CCM-Côte d'Ivoire.

Elle a profité de cette première rencontre de l'année pour présenter ses vœux les meilleures à tous les participants. Elle a remercié tous les membres de l'AG pour leur participation et leur contribution aux activités du CCM-Côte d'Ivoire avant de leur souhaiter la paix.

Elle les a encouragés à plus d'ardeur pour la suite des initiatives que le CCM-CI voudra bien prendre dans le cadre de ses prérogatives.

Sur ce, elle a demandé au Secrétaire Permanent de bien vouloir rappeler l'agenda de la rencontre.

Avant le rappel de l'agenda de la rencontre, le secrétaire permanent a annoncé le quorum à 18 / 25 membres, ce qui permet à l'AG de se tenir et de délibérer valablement.

Agenda de l'AG

1. Rappel sur le code éthique du CCM-Côte d'Ivoire + signature des formulaires d'adoption du code de conduite
2. Gestion des conflits d'intérêt + signature des formulaires des déclarations des conflits d'intérêt
3. Approbation du PV de l'AG du 10 septembre 2024
4. Bilan 2024
 - Bilan Moral
 - Rappel et point de la mise en œuvre de la vision du Bureau
 - Bilan de la mise en œuvre du plan de travail 2024
 - Bilan Financier
 - Budget Etat
 - Budget Fonds mondial
 - Autres sources de financement
5. Planification 2025
 - Proposition du plan de travail 2025 + adoption
 - Proposition des budgets prévisionnels 2025 + adoption
6. Divers

Cet ordre du jour n'a pas connu d'aménagement, il a été adopté à l'unanimité des membres présents

Rappel sur le code éthique du CCM-Côte d'Ivoire

M. ADJE, référent Ethique du CCM-Côte d'Ivoire a, en début de son intervention, rappelé les valeurs éthiques fondamentales qui guident notre instance à savoir : le devoir de diligence, l'obligation de rendre compte, l'intégrité, la dignité et le respect. Il a particulièrement mis l'accent sur l'obligation de rendre compte, un principe clé pour assurer la crédibilité et l'efficacité de nos actions.

En effet, les membres des Instances de Coordination Nationale sont redevables de leurs actions envers les populations qu'ils représentent. Par ailleurs, l'instance, en tant qu'entité collective, doit rendre compte de son action dans le cadre de l'élimination des épidémies sur le territoire national.

Il a souligné les comportements attendus des membres des Instances de Coordination Nationale, à savoir :

- Faire preuve de transparence dans toutes les actions menées ;
- Se familiariser avec les dossiers de l'instance et s'impliquer activement dans ses travaux
- Garantir une gestion responsable des actifs de l'instance ;
- Gérer l'information de manière éthique et responsable.

Après cette présentation des valeurs éthiques, il a fait un focus sur la PEAHS (Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels et le Harcèlement). Il a commencé par définir ce concept, en expliquant qu'il s'agit d'un ensemble de principes et de mécanismes visant à prévenir, détecter et répondre aux cas d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels dans nos activités.

Il a ensuite présenté des exemples concrets de situations d'abus ou d'exploitation sexuelle qui pourraient survenir, mettant en évidence la nécessité de vigilance et d'une approche proactive pour garantir un environnement sûr et respectueux pour tous, en particulier les populations vulnérables.

Gestion des conflits d'intérêt

Mme Carine TRAORE, représentante PEPFAR au sein du secteur des PTFs, a procédé à la gestion des conflits d'intérêt conformément à l'ordre du jour qui a été annoncé.

Sur son interpellation, aucun conflit d'intérêt n'a été déclaré.

1. Approbation du PV de l'AG du 10 septembre 2024

La proposition du procès-verbal de l'AG du 10 septembre 2024, faite par le Secrétariat Permanent a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. BILAN 2024

A- Bilan moral :

✓ Rappel et point de la mise en œuvre de la vision du Bureau

Dès le début de son mandat, le Bureau Exécutif s'est fixé des objectifs à travers la vision : « Rendre notre Instance de Coordination Nationale PLUS PERFORMANTE, leader dans la sous-région, afin de promouvoir la santé, de préserver la sécurité sanitaire nationale et de servir les populations vulnérables. »

Les grands axes stratégiques se déclinent comme suit :

AXE 1 Renforcer la Gouvernance

- Prioriser le positionnement de l'Instance Nationale de Coordination en menant la réflexion sur le bon ancrage;
- Doter le CCM-CI d'un siège ;
- Tenir compte des recommandations du CCM-Evolution pour une question d'harmonisation

AXE 2 Renforcer la visibilité du CCM-CI

Elaborer un document de stratégie de communication sur les actions du Fonds mondial, à travers sa présence, couvrant les activités sur le terrain ;

AXE 3 Renforcer le suivi stratégique (SS) des subventions

Cet axe permettra de:

- Renforcer les activités routinières du suivi stratégique avec comme innovation, la participation aux ateliers bilans et de coordinations des PRs,
- Accroître le nombre des visites de sites à un rythme trimestriel et de supervisions auprès des PRs.
- Veiller au suivi stratégique régulier et efficient des subventions en mettant à l'ordre du jour des AG ordinaires ou extraordinaires du CCM-CI ; i) le suivi du taux d'absorption des PRs, ii) le suivi du cofinancement par un comité mis en place, et le suivi iii) les ruptures d'intrants et les difficultés des OSC...
- Etablir un mécanisme fluide, coordonné et régulier de communication entre les PRs et le BE;

AXE 4 Accroître les ressources financières et matérielles

Le CCM-CI bénéficie de 4 sources de financements (Etat, FM, Appuis des Partenaires au Développement, dons et legs), Elaborer un plan stratégique de Mobilisation de ressources domestiques (financières et matérielles)

AXE 5 Renforcer les capacités

Initier des formations sur des thématiques diverses (leadership, connaissance des procédures des organismes internationaux de financement, suivi stratégique et programmatique, éthique en général et particulièrement sur la politique de lutte contre l'inconduite sexuelle en milieu de travail et les mesures destinées à y remédier).

Après un an et demi d'exercice, le bilan qui est fait de la mise en œuvre de cette vision donne les résultats suivants :

- Le CCM-Côte d'Ivoire a pu se doter d'un nouveau logo (Actuellement en utilisation)

- Le processus d'ancrage a été entamé pour un ancrage à un haut niveau
- Pour la mobilisation des ressources, des TDRs seront soumis à Initiatives 5% pour apporter un appui à la rédaction d'un document de mobilisation de ressources
- Quant au siège, la finalisation du processus d'ancrage permettra au CCM-Côte d'Ivoire de mieux mener un plaidoyer auprès des autorités compétentes.
- Le Bureau veille au suivi des subventions à travers les activités de suivi stratégique qui prennent désormais en compte les points spécifiques desdits subventions

Bilan de la mise en œuvre du plan de travail 2024 (Réalisation du BE)

La présentation des réalisations du BE a été bâtie autour des cinq axes prioritaires présentés plus haut:

- Le renforcement de la gouvernance → (En cours d'exécution) les activités relatives à cet axe concernent essentiellement les activités sur le positionnement de l'Instance. Avec l'appui des différents consultants mis à disposition, l'AG a pu faire le choix d'une option, et le processus se poursuit.
- Le renforcement de la visibilité du CCM-Côte d'Ivoire → 50% des activités concernant cet axe a été exécutée et les activités non exécutées sont relatives à l'obtention d'un siège et à la rédaction d'un document de stratégie de communication.
- Le renforcement du Suivi Stratégique → les activités concernant cet axe sont en cours d'exécution et nécessite un suivi routinier pour améliorer le suivi stratégique (suivi du cofinancement, suivi du taux d'absorption, suivi de la disponibilité des intrants) et la collaboration du CCM-Côte d'Ivoire avec les PRs.
- L'accroissement des ressources financières et matérielles du CCM-Côte d'Ivoire → la rédaction du document de mobilisation des ressources n'a pas été exécutée ; toutefois des discussions sont en cours avec l'Etat et le secteur privé pour un accompagnement continu du CCM-Côte d'Ivoire.
- Le renforcement des compétences de l'Instance → la mise en œuvre de formations sur diverses thématiques n'a pas été exécutée

Au terme de cette présentation, les membres ont recommandé que :

- Tous les besoins de l'Instance soient identifiés et consignés dans un document qui permettra de faire un plaidoyer et un suivi des gaps à combler.
- Présenter les activités dans un calendrier pour mieux en assurer le suivi
- Partager avec les membres des institutions les requêtes qui leur a été adressées pour un appui en occurrence l'Ambassade de France pour tous ce qui concerne Initiatives 5%.
- Traduire la vision du Bureau Exécutif en un plan d'action mesurable

Sur la base du plan de travail validé en début d'année 2024, le bilan des activités met en évidence le point ci-dessous.

ACTIVITES	Prévues	Réalisées	Taux
Planification et Administration	64	63	98%
Suivi Stratégique	31	22	71%
Réunions, Ateliers	03	03	100%
Support de Communication	12	08	67%
Informatique	02	02	100%
TOTAL	112	98	88%
111 activités de prévues / 98 activités de réalisées soit 88% (78.5% en 2023)			

Cette synthèse met en évidence : i) L'insuffisance de performance au niveau du Suivi stratégique des subventions et ii) la non réalisation des bulletins mensuels et ce en fonction des activités CCM Côte d'Ivoire.

Cependant, il ressort que le CCM-Côte d'Ivoire est de plus en plus sollicité en dehors de son plan de travail interne. En effet c'est environ 115 activités auxquelles le CCM- CI a participé en termes de représentativité.

Les décisions clés ont essentiellement portées sur :

- Approbation du nouveau logo du CCM Côte d'Ivoire ;
- Mise en place du comité de suivi du cofinancement ;
- Choix de l'ancrage du CCM Côte d'Ivoire (Présidence) ;
- Choix du positionnement du CCM Côte d'Ivoire (Choix 1 : fusion)

Les acquis et les points forts de l'année 2024 se résument aux ci-dessous énumérés :

- Signature des documents de cofinancement ;
- Résolution de la problématique de la méthadone ;
- Réussite de l'organisation du lancement de la GC7
- Bonne collaboration avec les PRs et les autres acteurs de mise en œuvre ;
- Bonne connaissance des directives et des procédures du FM ;
- Capacité d'innovation en matière de communication et de technologie ;
- Bonne appropriation des procédures comptables des sources de financement ;
- Bonne collaboration avec les acteurs (DGS, DAF, CF, PGDP) dans l'exécution des dépenses dans le cadre du budget programme ;
- Organisation de la première édition des Awards des meilleurs acteurs de mise en œuvre des subventions du FM ;
- Une équipe soudée et déterminée (SP) ;
- La venue de nouveaux membres dans le CSS.

Lors de l'exécution, le CCM Côte d'Ivoire a été confronté à certaines difficultés qui ont impactés sa performance.

1. Au niveau des réunions du CCM-Côte d'Ivoire (AGO, AGE)
 - Fréquents retards de démarrage des AG (du fait du quorum non atteint à l'heure de début des AG) ;
 - Difficultés de collecte des documents ou fiches à renseigner par les membres de l'AG (évaluation du SP, Déclaration de conflit d'intérêt...);
 - Retours difficiles des acteurs lors des sollicitations par voie électronique et par courrier
2. Au niveau de la planification des activités
 - Fréquents conflits d'agenda dus aux invitations simultanées du CCM-Côte d'Ivoire aux réunions et ateliers organisés par des parties prenantes (PRs, PTF, MSHP-CMU,...)
 - Lourdeurs dans les procédures de financement des certaines activités planifiées à des moments précis ;
3. Au niveau de la communication/relations extérieures
 - Non sponsorship des pages web ;
4. Au niveau Logistique

- Insuffisance de véhicules : 2 véhicules fonctionnels pour réaliser toutes les activités et missions CCM-CI (visite de sites, participation aux ateliers,) ;
- Absence de groupe électrogène.

5. Au niveau Informatique

- Instabilité du WIFI et de la connexion internet ;
- Ordinateur non performant pour la réalisation de travaux de graphisme.

6. Au niveau du Suivi Stratégique

- Insuffisance dans la promptitude de mise à disposition des données par la DIS ;
- Insuffisance dans la promptitude de mise à disposition des présentations des PRs ;
- Défaut de représentativité des responsables des PRs.

A la suite des difficultés, la présentation a noté les principaux défis et les perspectives pour 2025

- Les défis

- Améliorer la planification et la réalisation des activités de suivi stratégique ;
- Impliquer davantage les parties prenantes (PR, structures du MHSP-CMU) aux activités de suivi stratégique ;
- Intensifier le plaidoyer pour l'achat continu des médicaments traceurs sur le budget Etat
- Veiller au respect des délais de décaissement du cofinancement ;
- Négocier avec le ministère indiqué pour l'application de la décision d'exonération sur tous achats de matériels et intrants acquis sur les subventions FM ;
- Plaidoyer auprès de l'Etat de Côte d'Ivoire pour le remboursement des taxes prélevés sur les achats de matériels et intrants acquis sur les subventions FM.

- Les perspectives 2025

- Assurer avec plus d'efficacité le Suivi stratégique des subventions ;
- Organiser des renforcements de capacité des membres avec les compétences internes (plan de formation)
- Partager la planification trimestrielle des activités pour améliorer le taux de participation
- Améliorer la mise en œuvre du plan d'action pour garantir l'optimisation des activités de Suivi Stratégique
- Une communication interne et externe du secrétariat permanent beaucoup plus proactive et bien ciblée ;
- La planification du recrutement d'un responsable de plaidoyer ;
- Finaliser le recrutement du chargé de Suivi Stratégique du CCM-Côte d'Ivoire
- Respecter la ponctualité lors des activités du CCM-Côte d'Ivoire (AG, BE, etc...);
- Améliorer l'environnement de travail pour motiver les acteurs à l'atteinte des objectifs ;
- Organiser une tournée ciblée dans les grandes régions de la Côte d'Ivoire pour faire connaître le CCM-Côte d'Ivoire avec tous les grands acteurs des trois pandémies ;
- La redevabilité des PRs au CCM-Côte d'Ivoire pour mettre l'accent sur le Suivi Stratégique ;
- Le Plaidoyer pour l'obtention d'un logiciel de comptabilité (La conformité dans la tenue de la gestion des comptes) ;
- L'exécution des activités du plan de travail doivent atteindre au moins 80 à 90% ;
- L'inscription des problématiques relatives à la mise en œuvre des activités, à l'ordre du jour des réunions du BE;
- La communication des budgets aux différents comités techniques du CCM-Côte d'Ivoire.

B- Bilan Financier

- Budget Etat 2024

Il est revenu à Mlle Anoh Prisca, Comptable au Secrétariat Permanent, de faire la présentation de l'exécution budgétaire de l'année 2024.

Elle a rappelé que le CCM-Côte d'Ivoire dispose principalement de deux (2) sources de financement complémentaires qui sont l'ETAT et le FONDS MONDIAL composés comme suit :

1. Un financement Principal du Fonds mondial à travers le CCM-HUB avec des budget
 - Budget projet « ETHIC OFFICER »
 - Budget « C19RM OFFICER »
 - Budget « CCM-EVOLUTION »
2. Une subvention de l'ETAT de Côte d'Ivoire (sous forme de crédits autorisés)

B1- Budget Fonds mondial

Au 01 janvier 2024, le solde d'ouverture (banque) était de 70,273,055.00FCFA y compris le budget CCM-Evolution, Ethic et C19RM.

Le 18 novembre 2024, le Fonds mondial a fait un décaissement de 102,118,730.00 FCFA : budget 2024 y compris les budgets (Éthique 2023 et 2024)

Le Budget CCM-Evolution= 57 090 Euros soit 37 448 584 FCFA décomposé comme suit en projet :

- « Positionnement du CCM » : 9 090 euros soit 5 962 649 FCFA
- « Recrutement d'un consultant pour la société civile » : 4 364 Euros soit 2 862 596 FCFA
- « Recrutement d'un responsable suivi stratégique : 43 636 Euros soit 28 623 339 FCFA

Ce budget Principal a été exécuté à hauteur de 70,68% et les activités en souffrance sont relatives aux activités de suivi stratégique qui ont été exécuté à 27,16

Les budget Annexes Autres sources de financement

- BUDGET C19RM OFFICER_ Fonds mondial_2024

Ce budget s'élevait à 3 539 424 et le solde en fin d'année est de 605 739, les dépenses ont concerné le paiement des honoraires de la responsable C19RM sur 03 mois (fin du projet).

- BUDGET « ETHIC OFFICER »

Ce budget s'élevait à 13 775 097 FCFA (21 000 euros) et le solde en fin d'année 2 703 417FCFA ; Les dépenses ont permis le paiement des primes du responsable éthique (10 921 680 FCFA) et pour les activités éthiques 150 000 FCFA (Participation du personnel du CCM-CI à l'atelier PEAHS à l'hôtel famille mondial du 17 au 20 septembre 2024). Le projet est reconduit pour l'année 2025.

- BUDGET CCM-EVOLUTION

Ce budget s'élève à 37 448 584 FCFA (57 090 Euros) avec un solde en fin d'année de 33 641 935 FCFA (50 144,04 Euros), un montant de 1 550 000 FCFA a été dépensé au titre de l'année 2024. Ce budget a permis :

- Le recrutement d'un consultant pour le processus de l'ancrage institutionnel (Ancrage institutionnelle), (Honoraires + activité), (rapport disponible), Projet du nouveau décret du CCM disponible
- Le recrutement d'un consultant pour la préparation des représentants de la société civile (Honoraires + Activités), l'activité en cours de réalisation (phase de la diffusion de l'appel à candidature dans)
- Recrutement d'un Responsable de Suivi Stratégique (Honoraires + Activités), en cours d'exécution.

B2- BUDGET ETAT

Dans le cadre du Budget programme (mode de gestion des finances publiques favorisant une meilleure cohérence entre les objectifs de développement et les allocations budgétaires pour une gestion efficace des dépenses publiques ; 2020), le MSHPCMU est divisé en 03 programmes budgétaires suivant les 03 axes stratégiques du PNDS (2021-2025).

Le CCM-Côte d'Ivoire en tant que structure sous tutelle du MSHPCMU a son budget intégré dans celui-ci (Programme 3)

Le budget 2024, octroyé au CCM-Côte d'Ivoire pour son fonctionnement s'élève à 211 403 383 FCFA, à la clôture budgétaire au 14 novembre 2011, le taux d'exécution était de 96,86%.

Les difficultés rencontrées par le service comptabilité dans l'exercice de leur fonction sont :

- Absence de logiciel comptable (depuis l'existence du CCM) rendant ainsi fastidieux le suivi budgétaire et la production du rapport financier,
- Communication tardive du calendrier de la clôture budgétaire à l'origine d'un surcroît d'activités en fin d'année,
- Contrats de travail du personnel (CDD à termes imprécis) augmentant le risque des départs volontaire du personnel. (Le roulement du personnel depuis 3 ans)
- Reconduction du budget d'année en année. Ce qui rend difficile la prise en charge des besoins réels de l'Instance.
- Décaissement tardif du budget de fonctionnement (FM) du CCM ralentit l'exécution des activités planifiées dans le plan de travail
- Difficulté du propriétaire du siège du CCM à recouvrer les 12% d'acompte (impôt foncier) prélevés à la source sur les loyers

Les Acquis

- Les acquis en matière de matériels et mobiliers de bureau et d'outils informatiques sont capitalisés par le service logistique,
- Bonne collaboration avec les différents acteurs du circuit des dépenses publiques (la DGS, le CF, la DAS et la PGDP),
- Bonne maîtrise des procédures des dépenses publiques,
- Bonne maîtrise du progiciel SIGOBE (Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat).

Recommandations

La présentatrice a fait la lecture des recommandations formulées à l'endroit des membres de l'AG :

- Doter le service comptabilité d'un logiciel comptable adapté à la gestion et suivi budgétaire,

- Sensibiliser le personnel à prévenir la hiérarchie en cas de départ volontaire,
- Sensibiliser le CCM-hub à vite décaisser le budget pour une meilleure prise en charge des activités inscrites dans le plan de travail,
- Continuer les recherches d'un local administratif auprès des services du patrimoine de l'Etat.

Au terme de la présentation les échanges ont porté sur différents points :

- le retard observé dans la mise à disposition du financement du Fonds mondial, comment s'y prendre pour ne pas que le CCM-Côte d'Ivoire se retrouve dans la même situation.

Une des difficultés qui peut expliquer ce retard est la surcharge de travail de Mme VERONICA du CCM-HUB qui avait plusieurs CCM sous sa responsabilité, les retours sur les dossiers se faisaient donc tardivement. Pour éviter que ces retards se répètent, que la planification de l'année N+1 ainsi que le budget associé soient soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale au cours du dernier Trimestre de l'année afin de permettre une mise à disposition des financements en début d'année N+1 pour améliorer également les taux d'absorption. Une fois le plan de travail finalisé avec l'équipe du CCM-HUB, les membres recommandent que les activités de chaque entité leur soient transmis pour une meilleure appropriation et une pro-activité.

- La possibilité de faire une demande de rallonge budgétaire afin de permettre au CCM-Côte d'Ivoire d'améliorer le taux d'exécution de son plan de travail et d'aller même au-delà

Des démarches ont été entamées pour une rallonge budgétaire mais jusque-là aucune réponse satisfaisante n'a été obtenue.

- Comment justifier que des budgets comme ceux du C19RM n'ait pas été utilisé ?

Plusieurs activités nouvelles ont été intégrées mais malheureusement ces activités telles que les activités du comité de co-financement n'ont pas été menées du fait du changement de poste de plusieurs membres dudit comité.

- Les membres ont souhaité également savoir si le budget mis à disposition du CCM-Côte d'Ivoire en 2024 concernait l'année 2024 ou 2025. Ils ont recommandé, que pour la présentation de l'exécution budgétaire de l'Instance, ce soit un budget consolidé qui soit présenté et que les sources de financement soient interconnectées avec un taux d'absorption globale.

Le budget était pour la mise en œuvre du plan de travail 2024.

Il est également recommandé qu'un seul document de mobilisation des ressources soient élaboré pour l'ensemble des besoins de l'institution. Ils ont souhaité que toutes les ressources additionnelles telles que celles mobilisées lors des Awards soient retracées pour donner un aperçu global des montant exécuté au cours de l'année 2024.

3. Planification 2025

Proposition du plan de travail 2025

Une proposition de plan de travail a été présentée par le secrétaire permanent, il s'agit d'activité s'étalant de janvier à décembre 2025. Les grandes rubriques sont celles des Ressources humaines, des charges de fonctionnement, des AG et réunions, du Suivi stratégique, meetings – training-workshort, Assistance Technique et matériels de communication.

Proposition des budgets prévisionnels 2025

Une budgétisation du plan de travail qui a été présenté La proposition du budget 2025 s'élève à

PROJET DE BUDGET 2025 SUBVENTION-ETAT

Dans le cadre du budget programme, le budget de l'année n'est pas reporté à l'année subséquente. C'est l'année n+1.

Il peut connaître une augmentation à la suite d'une évaluation de performance jugée satisfaisante (Programme d'Investissement Public : PIP) ou d'une demande de rallonge budgétaire avec avis favorable

LIBELLE	BUDGET 2025 en F CFA	COMMENTAIRES
Ressources Humaines, (19 personnes)	135 445 992	(Salaires, CNPS, Assurance maladie du personnel).
Charges de Fonctionnement	38 879 383	Fourniture de bureau, carburant, fournitures et consommables pour le matériel informatique, téléphone, Internet, communication
Services extérieurs	19 078 008	Matériel et produits d'entretien, Entretien des installations climatiseurs, Entretien et maintenance des mobiliers et matériels informatiques, Services extérieurs de gardiennage
Loyer et Charges locatives	18 000 000	12 mois de loyer du siège
Total	211 403 383	

PROJET DE BUDGET 2025 SUBVENTION FONDS MONDIAL

Le montant annuel du budget de fonctionnement du CCM octroyé par le fonds mondial est plafonné à 130 000 euros.

ACTIVITES	2025	Poids
Total Ressources Humaines (salaires, ITS, CNPS, gratification) (	32 850 280,5	37,49%
Total Planification et Administration (AG et BE)	5 622 000	6,41%
Total Suivi Stratégique (Réunions statutaire du CSS, visites de site, Supervisions, réunions de revue de performance,	10 128 000	11,56%
Total Réunions (coordination, Concertation, Atelier bilan, Réunion du comité de suivi de cofinancement, frais de mission diverses)	12 444 947	14,20%
Communication (la voix des bénéficiaires, Box internet, journée mondiale, couverture médiatique, publication dans Frat mat, production de flash infos, etc.)	8 546 495,4	9,75%
Total Charge de fonctionnement (VM, ORS, EQ, Laposte, FB, Googl Workspace, hébergement site web, AF)	18 028 403	20,57%
Total Général	87 620 125,90	99,98

PROJET DE BUDGET 2025 BUDGET-PROJET « ETHIQUE

ACTIVITES	MONTANT (Dollar)	MONTANT (Euro)	MONTANT (FCFA)
Primes (12 mois)	15 500	15 019,11	9 879 734,94
Activités	2 500	2 422,48	1 593 505,64

Les échanges qui ont suivi les présentations portaient sur le mécanisme pour la mise à disposition des différents budgets ; en ce qui concerne le budget Etat, en début d'année, l'Instance de Coordination Nationale reçoit une notification budgétaire qui donne le montant alloué pour le fonctionnement de l'année.

Pour le budget du Fonds mondial, le montant sur trois années est annoncé mais il est décaissé par année après la validation du plan de travail et la justification des dépenses de l'année N-1. Les montants du budget Fonds mondial qui n'ont pas été exécutés seront reportés à l'année N+1. Les budgets de fonctionnement du CCM-Côte d'Ivoire n'ont pas le même processus que les subventions.

Les membres de l'AG ont recommandé qu'à la dernière AG de l'année, le plan de travail et le budget de l'année N+1 soient soumis à approbation puis soumis à l'avis du Fonds mondial.

En vue de rehausser la contribution de l'Etat au fonctionnement de l'Instance, les membres ont souhaité apporter leur appui pour le plaidoyer auprès des structures étatiques.

En début de mandat, les membres ont souhaité que les besoins alignés sur la vision du Bureau soient identifiés afin d'identifier la stratégie de mobilisation de ressource et cela garantira l'atteinte des objectifs.

Ils ont également souhaité que le plan de travail soit plus holistique.

Après ces échanges, le vote qui a suivi a donné les résultats suivants :

Pour l'approbation du plan de travail et le budget : 20 voix / 20

Contre l'approbation du plan de travail et le budget : 00 / 20

Abstention : 00 / 20

Divers

1- Au titre des divers la situation de la suspension des financements de l'ambassade des USA a été rappelé.

La situation est évolutive avec une reprise progressive des activités financées par le CDC. Au niveau des activités financées par l'USAID, les acteurs restent dans l'attente d'une communication officielle. Il a été donc demandé aux Partenaires de mise en œuvre de se référer aux agences de tutelles.

Dans ce contexte, une rencontre s'est tenue avec le président de la République, le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle ainsi que l'ambassadeur des USA en Côte d'Ivoire pour mieux comprendre l'évolution de la situation. Suite à cette rencontre, des instructions ont été données pour un suivi et l'élaboration d'un plan de contingence et des solutions sur le long terme.

Les membres ont demandé que ce plan de contingence soit partagé avec les membres du BE tout en faisant noter que le paludisme est également concerné par cette suspension des financements à travers l'USAID.

Les membres de l'AG ont recommandé que le CCM travaille sur des mécanismes palliatifs pour prévenir de telles suspensions des bailleurs par une appropriation nationale afin de conserver les acquis.

2- La deuxième information a concerné les réunions préliminaires pour la reconstitution des fonds du Fonds mondial.

Plusieurs donateurs ont annoncé la réduction de leur enveloppe ce qui présage une réduction des enveloppes par pays ; cela soulève des questions qui devront permettre des solutions afin de permettre le même niveau d'intervention auprès des populations cibles.

3- Les membres de l'AG ont accueilli la reprise de Mme OZOUA Yvonne, représentante du COSCI à l'AG après une longue période d'absence dû à la maladie.

4- Mme la présidente a porté à la connaissance de tous, qu'elle a accordé une interview au journal femme d'Afrique et qu'elle figure sur la première page dudit journal, elle a demandé au secrétariat permanent de procéder à la distribution du numéro à tous les participants à cette rencontre.

Elle a par la suite, remercié tous les participants à cette rencontre avant de mettre un terme à la session de ce jour.

Rédigé le : 22 février 2025

Par Mme N'GUESSAN

Validé par l'AG le 08 avril 2025



Dr. ADJAFI Danielle